



VILLES & PAYS D'ART & HISTOIRE



VILLE DE POINTE-A-PITRE  
Région et Département de la Guadeloupe

Hôtel de Ville  
Place des Martyrs de la Liberté, BP 111  
97123 POINTE-A-PITRE Cedex

# DIRECTION DE LA COHESION SOCIALE

Date limite de dépôt : **04 mai 2026**

LE DOSSIER COMPLET DOIT ÊTRE ENVOYÉ UNIQUEMENT PAR COURRIEL, A :  
associations@ville-pointeapitre.fr

## Présentation de l'Association

ORGANISME

PRÉSIDENT(E)

Nom

Prénom

TÉL. Fixe

TÉL Mobile

SIRET

RNA

ADRESSE POSTALE DU SIÈGE SOCIAL

PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

NOM

TEL. FIXE

PRÉNOM

CELLULAIRE

FONCTION

E-MAIL

## Informations générales

COCHEZ LA OU LES CASES CORRESPONDANT À VOTRE DEMANDE

L'association a-t-elle déjà sollicité et obtenu une subvention auprès de la ville de Pointe-à-Pitre ?

OUI

NON

Si oui, précisez l'(les)année(s) d'obtention

## Cadre réservé à l'administration

N° DE DOSSIER

DATE DE DÉPÔT

THÉMATIQUE

ASSOCIATION DEMANDEUR

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2026



VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE  
DIRE



VILLE DE POINTE-A-PITRE  
Région et Département de la Guadeloupe

Hôtel de Ville  
Place des Martyrs de la Liberté, BP 111  
97123 POINTE-A-PITRE Cedex

## DIRECTION DE LA COHESION SOCIALE

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2026

**S'agit-il d'une subvention de fonctionnement ?**

OUI

NON

**S'agit-il d'une subvention pour l'accompagnement d'un financement d'un projet ?**

OUI

NON

**Si votre demande de subvention concerne un projet, cochez l'axe correspondant :**

- 1- Favoriser l'émancipation individuelle et collective, faire société à l'échelle de chaque quartier et à l'échelle du territoire
- 2- Œuvrer pour l'éducation des jeunes dans et hors de l'école
- 3- Accompagner le vieillissement sur les quartiers
- 4- Veiller à la qualité de l'habitat et du cadre de vie sur les quartiers
- 5- Favoriser une politique d'insertion et une mobilisation des entreprises au service des parcours vers et dans l'emploi de tous et toutes sur les quartiers
- 6- Prévenir la violence dans les rapports sociaux, soutenir la tranquillité publique, accompagner les victimes et assurer la sécurité sur les quartiers
- 7- Renforcer l'ingénierie d'accompagnement, améliorer l'outillage, la formation et la mise en réseau des acteurs

## Fiche PROJET / ACTION

Nom du Projet ou de l'Action :

Date ou période de réalisation :

Public(s) cible (enfants, jeunesse, retraités, personnes porteuses de handicaps...)

Périodicité :  Annuelle

Pluriannuelle

Objectif(s) du projet ou de l'action (résultats à atteindre) :

Descriptifs du projet ou de l'action (différentes étapes, moyens mobilisés pour chaque étape, ...) :

Méthode d'évaluation du projet/action par rapport aux objectifs fixés (indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs) :

Éléments budgétaires liés au projet ou à l'action :

Coût total :

Montant de la

Subvention sollicitée :

Principales dépenses pour ce projet, cette action :

Autres sources de financement :

ASSOCIATION DEMANDEUR

# DIRECTION DE LA COHESION SOCIALE

## Bilan financier de l'association (année 2025) **OBLIGATOIRE**

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2026

Charges (dépenses)	Montant <sup>1</sup>	Produits (recettes)	Montant <sup>1</sup>
<b>Charges directes</b>		<b>Produits directs</b>	
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures		<b>73 - Concours publics</b>	
Autres fournitures		<b>74 - Subventions d'exploitation<sup>2</sup></b>	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités	
<b>61 - Services extérieurs</b>		Politique de la Ville (Contrat ville, Cité Educative)	
Locations		Autre	
Entretien et réparation		Autre	
Assurance		Collectivité : préciser le(s) directions ou services sollicités	
Documentation		Collectivité de <b>POINTE A PITRE</b>	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
Publicité, publication			
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres		Fonds européens : préciser le(s) programme(s) sollicités (FSE, FEDER, etc.)	
<b>63 - Impôts et taxes</b>			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Autres établissements publics	
<b>64 - Charges de personnel</b>		Office de Tourisme de St Martin	
Rémunération des personnels		CTOS	
Charges sociales		Autre	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN) <sup>3</sup>			
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>TOTAL DONT CVN</b>	

<sup>1</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>2</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

# DIRECTION DE LA COHESION SOCIALE

## Budget prévisionnel de l'action (2026) - Objet de la demande de subvention 2026

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2026

Charges (dépenses)	Montant <sup>1</sup>	Produits (recettes)	Montant <sup>1</sup>
<b>Charges directes</b>		<b>Produits directs</b>	
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures		<b>73 - Concours publics</b>	
Autres fournitures		<b>74 - Subventions d'exploitation<sup>2</sup></b>	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités	
<b>61 - Services extérieurs</b>		Politique de la Ville (Contrat ville, Cité Educative)	
Locations		Autre	
Entretien et réparation		Autre	
Assurance		Collectivité : préciser le(s) directions ou services sollicités	
Documentation		<b>Collectivité de POINTE A PITRE</b>	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
Publicité, publication			
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres		Fonds européens : préciser le(s) programme(s) sollicités (FSE, FEDER, etc.)	
<b>63 - Impôts et taxes</b>			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Autres établissements publics	
<b>64 - Charges de personnel</b>		Office de Tourisme de St Martin	
Rémunération des personnels		CTOS	
Charges sociales		Autre	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN) <sup>3</sup>			
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>TOTAL DONT CVN</b>	

3..Ne pas indiquer les centimes d'euros.

4..L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

5. Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat

## Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e), (Prénom) \_\_\_\_\_ (NOM) \_\_\_\_\_

Président(e) et représentant(e) légal(e) de l'association \_\_\_\_\_

*Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat portant les deux signatures : (celles du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci.*

Déclare :

- Être autorisé(e) par l'instance décisionnelle à solliciter une subvention à la Collectivité
- Que l'association est à jour de ses obligations administratives, réglementaires, comptables, sociales et fiscales, et assurances ;
- Exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment celles relatives aux demandes de subvention déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- Le cas échéant, ne pas avoir déposé le bilan, ne pas faire l'objet d'une mesure de redressement judiciaire et ne pas être liquidation judiciaire.

Sollicite une subvention d'un montant de \_\_\_\_\_ euros (en lettres)  
au titre de l'année 2026

Je m'engage sur l'honneur au cas où une subvention de la ville de Pointe-à-Pitre me serait accordée à :

1. Utiliser la subvention en respectant le motif de la demande
2. Fournir toutes les pièces justificatives qui me seraient réclamées pour un contrôle
3. Autoriser la ville de Pointe-à-Pitre à ENQUÊTER, VÉRIFIER, et CONTRÔLER l'utilisation exacte de la subvention, ceci par tous les moyens à sa convenance
4. Fournir un bilan de l'opération financée (en cas de subvention d'un projet)

Lu et approuvé  
Signature

### ATTENTION

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le montant total et cumulé d'aides publiques sur 3 ans ne conditionne pas l'attribution ou non d'une subvention. Cette attestation n'a pas d'autre objet que de permettre aux pouvoirs publics d'adapter le formalisme de leur éventuelle décision d'attribution.

## Informations bancaires (au nom exact de l'association)

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation

IBAN \_\_\_\_\_

BIC \_\_\_\_\_ Titulaire \_\_\_\_\_

ASSOCIATION DEMANDEUR \_\_\_\_\_